

# **Réflexions du ROCAJQ**

**Présentées au Forum  
sur les inégalités sociales en matière de santé**

**31 mai 2011**

## Revenus et emploi

- ❑ **Comment prévenir la pauvreté et comment améliorer le sort des personnes en situation de pauvreté?**

**Les OCAJ sont, en quelque sorte, des cliniques sans rendez-vous où la personne peut se présenter.** Des projets se construisent dans cette perspective autour de la concertation avec le milieu et de multiples partenaires locaux **afin de trouver des solutions novatrices, cohérentes et qui tiennent compte des besoins, des priorités, des perspectives et des contraintes déterminées par les personnes concernées.** L'implication directe dans leur organisme permet aux OCAJ de participer aux solutions et d'améliorer la place qui leur est réservée dans leurs communautés locales et dans la société en général, ce qui fait des OCAJ de bons lieux de participation sociale et citoyenne pour les communautés locales.

De plus en plus de pression est mise sur les OCAJ pour qu'ils entrent dans un système par programme-service actualisé en silo. Dans ce modèle, chaque groupe est découpé selon l'âge, les conditions sociales prévalentes, voire le sexe, et selon une étiquette comme *santé mentale, itinérance, toxicomanie* ou encore *jeunes en difficulté, immigrants, handicapés*. C'est un cadre d'action qui facilite la gestion et la reddition de compte, mais malheureusement, **au détriment de certains objectifs poursuivis, notamment celui de casser le cycle de la pauvreté et de réduire les ISS.**

Dans ce modèle de partenariat par programmes entre les OCAJ et l'état, les organismes deviennent un outil de gestion sociale. Conséquemment, nous privons la société d'espace où peuvent s'élaborer des solutions de rechange issues de l'interaction humaine et de la participation de tous les acteurs à la vie de leur communauté. **C'est vrai qu'il n'est pas toujours facile pour les acteurs qui fonctionnent dans un cadre normatif d'agir avec des organismes et des personnes qui s'y insèrent mal. C'est peut-être ce qui explique que les OCAJ soient si mal considérées par certains acteurs et décideurs.** Par conséquent, dans ce processus d'actions continues et collaboratives apparaît une certaine polarisation que nous espérons pouvoir atténuer en travaillant ensemble dans le meilleur intérêt de toutes les communautés de Montréal.

### PROPOSITION 1

**Tenir compte des savoirs et de l'expertise des organismes et des personnes en situation de pauvreté en faisant régulièrement une tournée des OCAJ.**

Les OCAJ ont développé des compétences et des connaissances pour que les personnes en situation de pauvreté soient parties prenantes des solutions permettant d'améliorer leur situation. Leurs savoirs et leurs expertises se sont développés sans les contraintes d'un système par programme-service, ce qui a contribué à briser l'isolement, à travailler sur l'estime de soi et le savoir-être ainsi qu'à permettre l'atteinte de succès à la mesure de chaque personne. Cette approche a donc grandement contribué à casser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.

## PROPOSITION 2

**Créer un fonds réservé aux initiatives qui respectent l'approche globale communautaire et en évaluer conjointement les résultats.**

**Nous travaillons en ce moment à définir l'approche globale communautaire des OCAJ, à mieux la faire comprendre ainsi qu'à mieux la différencier d'autres approches, par exemple, de l'approche d'éducation populaire ou de l'approche humaniste.**

Par ailleurs, les normes et les balises des programmes-services, bien que facilitant le rôle de l'administration publique, sont un facteur de répulsion pour les personnes qui ont le plus besoin d'être soutenues et accompagnées pour sortir de leur situation de pauvreté. Les attentes des partenaires et des responsables des programmes-services amènent à penser que ces derniers n'ont pas compris l'intérêt de l'approche globale communautaire pour accompagner les personnes, ce qui induit une perception de manque de reconnaissance des OCAJ. Je conviens toutefois aisément que les OCAJ ont mis du temps à se pencher sur la définition claire de leur approche. Nous travaillons à l'heure actuelle à ce dossier au ROCAJQ. **D'après nous, la Direction de la santé publique (DSP) de Montréal semble commencer à considérer cette approche**, ce qui nous fait espérer de meilleurs succès que par le passé pour en démontrer la pertinence.

## PROPOSITION 3

**Assurer les ressources nécessaires aux OCAJ pour qu'ils travaillent constamment à défaire les préjugés.**

Prenons l'exemple des HLM ou de l'hébergement pour les jeunes. Les OCAJ qui travaillent dans ces milieux offrent aux résidents un soutien et un accompagnement pour se libérer de l'état de pauvreté et souvent d'exclusion dans lequel ils vivent. Il faut savoir que de nombreux préjugés pèsent sur les résidents de ces habitations. Par ailleurs, les premiers à entretenir ces préjugés sont souvent les résidents eux-mêmes qui forment des enclaves dans certains HLM ou en hébergement supervisé. **Le travail de terrain à faire pour atténuer les préjugés est, dès lors, considérable et doit être envisagé au cas par cas. Ces personnes sont continuellement en lutte avec elles-mêmes, ce qui conduit à des situations parfois explosives et accroît les difficultés de casser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.** C'est la même chose pour les assistés sociaux, les jeunes, les jeunes parents qui entretiennent des préjugés entre eux et pour eux-mêmes. **Ces personnes sont nourries, de la même manière que la population en général, par les messages paradoxaux de la société de consommation dans laquelle nous choisissons collectivement de vivre.**

**Sachant que l'estime de soi est une des principales clés du succès pour casser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion**, les stigmates laissés par les à priori s'ajoutent aux difficultés de ces personnes à trouver leur place. Les jugements de valeurs, notamment de certains maires de municipalités ou de

coroner, ou encore les balises et les normes de programmes sont contre-productives pour réduire les ISS. Nombre de personnes vivant en situation de pauvreté ne s'identifient pas aux descriptions que l'on fait d'eux dans les médias ou les rapports. Ils se sentent d'autant plus jugés et contraints lorsqu'ils prennent connaissance de la façon dont ils sont dépeints par les programmes-services. Il devient donc difficile pour eux de s'engager véritablement dans ceux-ci alors qu'ils ont l'impression d'être bafoués dans leurs droits de décider pour eux-mêmes.

#### **PROPOSITION 4**

**Accepter que les actions des OCAJ puissent se faire dans un contexte informel et que les mesures de résultats soient adaptées à ce contexte.**

Parmi les conditions qui permettront à la DSP d'avoir un impact auprès des personnes les plus éloignées des services institutionnels, notons le relais de l'information et l'accès rapide aux services de première ligne par les OCAJ pour ces personnes. Avec des moyens ingénieux, parfois digne des meilleurs entrepreneurs, les personnes en situation de pauvreté profitent de toutes les occasions pour ne pas être prises en charge ou se faire contrôler. **La valeur de liberté, voire d'autonomie, est une valeur toute québécoise qui est implicite à nos attitudes et nos comportements sociaux.** Comment voulez-vous lutter contre la pauvreté et l'exclusion si les solutions proposées sont des programmes-services balisés et normatifs qui limitent la liberté et l'autonomie des personnes ainsi que leur volonté intrinsèque de décider pour elles-mêmes?

- ❑ **Quels sont les principaux freins à l'emploi reconnus pour être le meilleur moyen de contrer la pauvreté?**
  - **Est-ce le manque de formation?**

Le manque de formation est un faux problème. En fait, le problème se situe davantage sur le plan de l'accès à la formation. Avec l'arrivée des programmes obligeant les jeunes décrocheurs à retourner sur les bancs des institutions d'éducation des adultes pour avoir de l'aide sociale et parfois pour remplir les cohortes, on a créé de nouveaux problèmes d'exclusion. Bien que les formations dans des domaines en pénurie de main-d'œuvre soient offertes avec des intentions et des objectifs louables, les OCAJ croient cependant que ce sont les moyens qui sont mal adaptés aux réalités des personnes concernées. Les programmes-services peuvent convenir à certaines personnes, mais celles qui sont le plus dans le besoin se conforment difficilement à ces programmes et vivent échec par-dessus échec. Cela ne fait que renforcer le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.

Ces programmes de formation n'étant pas uniquement ouverts aux jeunes décrocheurs, il y a de nombreuses personnes immigrantes qui se voient confrontées à de nouvelles valeurs qu'elles ne sont pas nécessairement prêtes à mettre en perspective. Ceci peut aller jusqu'à un désengagement de la formation de ces personnes. Certains Québécois plus matures qui veulent suivre ces formations ne se sentent pas à l'aise d'apprendre avec des jeunes dont la maturité requise pour suivre un programme aux adultes n'est pas

suffisante. Ceux qui pourraient bénéficier véritablement des services d'éducation aux adultes se voient donc imposer des règles et des contraintes qu'ils jugent inadéquates et qui les conduisent aussi parfois au désengagement. Voilà qui maintient le cycle de la pauvreté.

C'est sans compter que, à l'éducation aux adultes, les jeunes mères décrochent davantage, et ceci, à cause du fait qu'elles doivent conjuguer des activités comme s'occuper de leurs enfants, suivre la rigueur du programme et occuper un emploi. Ainsi, elles doivent répondre aux exigences :

- 1- De la DPJ qui requiert que la mère s'occupe d'abord de ses enfants;
- 2- De l'école qui exige qu'elles soient à l'heure, et ceci, souvent sans égard à leur situation particulière de jeunes mères (des exigences parfois plus grandes qu'en milieu de travail);
- 3- D'Emploi Québec qui exige qu'elles s'engagent à certains résultats, sans tenir compte des implications que cet engagement induit sur leur situation de pauvreté et d'exclusion.

Comment peuvent-elles y arriver?

Par ailleurs, beaucoup de personnes en situation de pauvreté ont besoin de plus de six mois pour se remettre sur pied. Dans les OCAJ, les jeunes peuvent parfois prendre plusieurs années pour enfin sortir du cycle de la pauvreté. Les environnements trop formels à leurs yeux sont un facteur d'abandon des programmes-services, alors que l'approche globale communautaire, par son caractère moins rigide, sa souplesse et sa flexibilité, est beaucoup plus adaptée. Cependant, cela nécessite une certaine ouverture d'esprit et d'être prêt à faire autrement avec des zones grises.

Les OCAJ ont une approche qui permet à l'individu d'actualiser son potentiel. Elle vise aussi à lui donner la capacité d'influencer son environnement et d'y trouver sa place. Cette approche ne cible pas un problème et ne pose pas un constat ou un diagnostic. Elle sert plutôt à donner à l'individu les possibilités de se réaliser et de déterminer ses réussites personnelles à travers les gestes qu'il pose. Pour la plupart des OCAJ, les gestes posés par les jeunes qui vont dans ces organismes sont, le plus souvent, un « symptôme » comme la toxicomanie, l'errance, la prostitution et autres réalités jeunesse. Loin de nier les problèmes que peuvent poser ces comportements, les OCAJ comprennent le fait que les jeunes passent un stade où la recherche d'identité est primordiale, et que cette recherche se fait à partir d'un processus qui fait place à une prise de risques et de recherche de soi. Les comportements nommés précédemment font partie de ce processus, mais ne cadrent pas toujours avec ce qui est normal et accepté dans nos sociétés. *« De plus, il est parfois difficile, à l'adolescence, de distinguer le pathologique d'un cheminement cahoteux lié à ce processus d'adolescence. Il existe donc une zone de confusion où le comportement adolescent peut être attribué à tort à une panoplie de troubles mentaux sans en être. »* - Jacques Moïse

- **Est-ce que la répartition géographique de l'emploi désavantage certaines catégories de travailleurs ou les résidents de certains quartiers?**

Il est certain que la situation géographique peut avoir un impact sur la situation économique des personnes. Ce sont surtout les conditions dans lesquelles les personnes vivent qui ont une telle conséquence, par

exemple, citons les Habitations Jeanne-Mance. Dans cette enclave, les jeunes ne sortent pas pour aller au centre-ville. Ils entretiennent les préjugés et la peur du jugement, et ce, même à l'égard des employeurs potentiels. Une expérience conjointe d'un OCAJ en collaboration avec un centre d'accueil visait à faire sortir les jeunes résidents de leur enclave et apprivoiser leur milieu. Ils ont fait des activités dans les rues avoisinantes, telles que la rue Ontario, lesquelles faisaient parties d'un projet de pré-employabilité. Voilà un bon exemple de projet qui, à priori, ne semble pas correspondre aux balises et aux normes des programmes de pré-employabilité. Pourtant, sans cette étape cruciale d'ouverture sur leur milieu et de travail sur les préjugés, il est impossible d'envisager que ces jeunes puissent entreprendre un processus d'habilitation à occuper un emploi.

Les gens qui habitent le Centre Bon Courage de Place Benoît, dans l'arrondissement Saint-Laurent, illustrent aussi assez bien notre propos. En effet, parce qu'ils ont peur du jugement, ceux-ci ne donnent pas leur adresse. Parmi les résidents, 25 % sont des personnes immigrantes. Une bonne part d'entre eux ne sort pas de cette enclave. Le Centre Bon Courage travaille actuellement à établir des liens avec les fondations des entreprises et des institutions de l'arrondissement, non seulement pour solliciter leurs appuis financiers, mais aussi pour créer des passerelles entre les résidents et des employeurs potentiels.

Dans ce projet, nul besoin de programme balisé et normé. Les compétences et l'expertise du terrain suffisent. Comme les OCAJ ont une approche pragmatique qui n'est pas contraignante, ils sont plus attrayants pour les personnes qui y viennent. Cela en fait des intervenants de premier plan quant à la réduction des ISS. Le ROCAJQ propose d'ailleurs qu'une étude puisse mesurer les impacts à moyens et longs termes de ces types de projets par un fonds destiné à ce genre de projets définis par le milieu plutôt que par les programmes existants.

- **Et qu'en est-il des conditions de travail des travailleurs pauvres?**
- **Comment comprendre que les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement alors que le gouvernement québécois estime à 400 000 le nombre de personnes sans emploi, mais aptes au travail?**

À trop vouloir « montrer pattes blanches » quant au fait que l'État n'encourage pas l'oisiveté et la paresse, on a créé d'autres problèmes tout aussi pernicieux dont :

- la stigmatisation des sans emploi;
- le « deux poids, deux mesures » en ce qui concerne les traitements réservés aux jeunes.

Par ailleurs, la société reconnaît le succès et la valeur d'un individu, notamment par son réseau social, sa contribution professionnelle et ses acquis matériels. La confirmation de soi passe aussi par sa capacité à consommer. Dans ce contexte, il faut avoir un bon réseau et une capacité professionnelle reconnue, qu'elle soit formelle ou informelle. Même en étant aptes au travail, un grand nombre de personnes n'ont pas ces deux conditions essentielles pour occuper un emploi.

Il y a un clivage important entre les valeurs des employeurs et celles d'une frange de plus en plus importante de travailleurs. Des notions comme la régularité, la ponctualité, la hiérarchie tacite, particulièrement celle basée sur l'âge, ne sont pas comprises de la même manière par les uns et les autres. **Actuellement, c'est 482 600 personnes qui vivent de l'aide sociales dont 370 200 prestataires que l'on dit « aptes à l'emploi » et 112 400 assistés sociaux qui sont des enfants. La question qui doit être posée est : combien de personnes « aptes au travail » le sont véritablement sous la lunette des employeurs? Certaines études récentes évoquent 8,5 %. Ce qui représente donc véritablement 34 000 personnes.**

La reconnaissance des acquis des personnes immigrantes, de même que les préjugés envers les sans-emploi à qui on demande de démontrer qu'ils ne sont pas coupables d'être sans emploi sont aussi des problèmes connus.

- **Que penser des mesures préconisées par le Pacte du travail (formation de la main-d'œuvre, subventions salariales, programmes de soutien à l'emploi pour personnes immigrantes ou des minorités visibles, intégration et maintien en emploi des personnes handicapées)?**

*Comme ces mesures sont en révisions, nous attendrons avant de nous prononcer.*

## Logement

- ❑ **Quelles sont les principales embûches rencontrées par les locataires à faible revenu?**
- ❑ **Quelles sont les politiques que la ville centrale ou les arrondissements devraient privilégier?**
- ❑ **Qu'en est-il de la vie montréalaise pour les familles au bas de l'échelle économique?**

Devant ces questions, nous tenons à préciser que de nombreuses voix se sont déjà fait entendre et martèlent encore que le logement abordable est une solution durable. Toutefois, il faut assortir tous les projets de logement abordable à une politique d'accès au logement abordable efficace.

Sachant que les politiques ne sont pas les seules garantes de l'atteinte de cet objectif, nous soulevons les problèmes rencontrés par les OCAJ et comptons travailler de concert avec des partenaires pour les résoudre. Il s'agit de :

- 1- L'accès aux logements abordables pour les jeunes parents;
- 2- L'accès à un premier logement sans expérience de crédit;
- 3- Le regroupement de nombreux jeunes dans un logement pour être capable de le payer et les problèmes pouvant en découler;

- 4- Les personnes en situation de pauvreté et précarisées à qui certains propriétaires louent, et dont le logement est maintenu dans des conditions inadéquates.

En 2006, la Ville de Montréal a présenté un mémoire sur le projet de politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination. Elle s'est dotée de priorités d'action, soit :

- l'intégration en emploi et la participation de toutes et tous au développement économique de Montréal;
- l'accès à un logement décent;
- l'insertion des jeunes.

De plus, la Ville estime qu'on doit consacrer une grande part des efforts à :

- l'amélioration des milieux de vie par le développement social, les sports et les loisirs, les arts et la culture, la sécurité publique et l'administration de la justice.

Une politique d'accès au logement abordable devrait être envisagée en 2011 dans une perspective de réductions des ISS.

## **PROPOSITION 5**

**Développer une collaboration entre la ville de Montréal, la DSP, le ROCAJQ et les principaux porte-voix du logement abordable pour l'élaboration d'une politique d'accès au logement abordable.**

## **Environnement urbain**

- **Quelles opérations de réhabilitation urbaine sont susceptibles de favoriser l'amélioration de la santé?**

## **PROPOSITION 6**

**Inviter certains OCAJ à collaborer à la lutte contre les ISS, sur la base de leur expérience et de leurs connaissances du terrain, dans les quartiers où le ROCAJQ a des organismes membres que nous pouvons accompagner dans cet exercice.**

- **À quelle échelle ces opérations doivent-elles intervenir?**
- **Le concept de quartier durable (c.-à-d., axé sur ce type de développement) est-il prometteur?**

Lors du colloque « *Villes, savoirs et développement local*<sup>1</sup> » le partage d'expériences s'est fait autour de :

1. La sensibilisation et la participation des communautés locales au respect des patrimoines et à l'amélioration des écosystèmes urbains;

---

<sup>1</sup> Réf : actes\_Montreal\_pdf\_20091027\_17516.pdf.



2. Les concertations possibles entre l'école, la communauté locale et les autres lieux d'apprentissage informel en milieu urbain (bibliothèques, musées, médias, centres communautaires, sportifs et de loisirs, etc.);
3. La création de conditions favorables au développement continu des compétences de la population active des villes;
4. L'intégration sociale et professionnelle des jeunes et la reconnaissance de leur contribution citoyenne.

Montréal a maintenant son plan de développement durable. Deux idées maîtresses en sous-tendent le contenu :

- Montréal mise sur un développement fondé sur une vision à long terme et sur une responsabilité collective où les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable sont interreliées;
- Montréal inscrit son action à l'enseignement du développement durable et agit en amont afin d'apporter des changements viables.

Rappelons que le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il repose également sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision.

Ces champs d'intervention sont devenus des volets complémentaires de la construction des villes de demain et de la réduction des ISS. Dans la mesure où les communautés locales pourront agir en interaction avec les milieux communautaires, économiques et culturels, elles pourront :

- réduire efficacement les ISS;
- assurer l'équité et la reconnaissance des différences sur leurs territoires;
- agir concrètement sur la décentralisation des pouvoirs plutôt que sur la déconcentration des responsabilités.

*« Le défi consiste maintenant à préserver l'appartenance locale tout en tenant compte du contexte actuel, caractérisé par la mondialisation et le développement durable. » - Christiane Lussier*

**Les réalités locales diffèrent. La manière dont on développe les quartiers a des impacts, notamment sur la place des personnes en situation de pauvreté et sur le rôle qu'on veut leur faire jouer.** Il est clair que les réalités de ces personnes sont intimement liées et indissociables des communautés dans lesquelles elles évoluent. Les actions et le rôle des OCAJ ne sont pas en marge des communautés locales et des quartiers dans lesquels ils s'inscrivent. La diversité de leurs actions en fait des partenaires de premier plan quant aux concepts de quartier durable. On ne peut pas faire l'économie de leurs savoirs.

Avec la volonté exprimée lors de la Conférence des Nations unies sur l'Environnement et le développement en 1992 à Rio De Janeiro au Brésil (Sommet de la Terre), **l'Agenda 21 est devenu un guide de mise en oeuvre du développement durable pour le 21<sup>e</sup> siècle. C'est un modèle qui demande aux nations qui se sont engagées à sa mise en place de l'appliquer au niveau national, régional et local, et le concept de quartier durable est une bonne façon de favoriser l'amélioration de la santé. Inutile de rappeler que plusieurs des principes qui ont ainsi été proposés en 1992 sont mis en application depuis 1970 par plusieurs OCAJ montréalais.**

À l'instar de l'Agenda 21<sup>2</sup>, aujourd'hui comme hier, les pratiques des OCAJ permettent de dépasser largement la réponse individuelle. Ils amènent souvent des solutions beaucoup plus durables, et ceci, particulièrement parce que les personnes sont parties prenantes de leur milieu et qu'elles font leurs parcours de vie à travers toutes les composantes de leurs communautés locales. L'action communautaire autonome (ACA) constitue un cursus citoyen : agent de transformation sociale et promoteur de l'éducation populaire. L'information actuellement disponible permet de constater que les politiques publiques déterminent la prise en compte des besoins des personnes et les placent au centre des moyens à privilégier.

Sur la base de ces observations et à partir des ressources existantes, comment orchestrer nos actions pour bâtir un mouvement de développement local qui soit novateur? Comment faire reconnaître l'expertise des organismes membres du ROCAJQ comme composantes de premier plan par l'ancrage de ceux-ci dans leur communauté? Comment démontrer la richesse du partage d'expertise d'organismes réseautés sur le plan national? Comment s'assurer d'une adéquation entre les actions des organismes et les moyens dont ils disposent?

## Santé et santé publique

### **Dans quelle mesure nos politiques publiques en matière de santé et de santé publique favorisent-elles la réduction des ISS?**

*« La conception dominante du développement relève, encore aujourd'hui, d'une vision sectorielle et verticale (Gagnon, 2002). Les politiques et les programmes, tout comme l'information, demeurent fragmentés, peu adaptés aux spécificités locales. Pourtant, le développement local viable d'un territoire (Gagnon, 1994) ou d'une communauté territoriale nécessite une vision panoramique, une compréhension globale. »*

À regarder avec trop de précisions les problématiques sur lesquelles on veut agir, on perd de vue le principal facteur de réussite : la personne dans toute sa complexité et son environnement<sup>3</sup>. Lorsqu'il s'agit des ISS, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une vision élargie, et vous en êtes conscients. Cette compréhension est bien présente dans votre plan d'action. Toutefois, nous estimons qu'il faut aller encore plus loin dans cette démarche, ainsi le ROCAJQ et ses membres peuvent être des collaborateurs de premier plan.

#### **❑ Quels aménagements aux politiques de santé et de santé publique apparaissent les plus nécessaires ou les plus urgents?**

Dans certains quartiers, des OCAJ n'ont pas accès aux financements des programmes :

- Priorité jeunesse; et

---

<sup>2</sup> [http://www.agora21.org/rio92/A21\\_html/A21\\_1.html](http://www.agora21.org/rio92/A21_html/A21_1.html).

<sup>3</sup> *Environnement* doit être compris comme l'ensemble des éléments naturels et artificiels au sein duquel se déroule la vie humaine. Lorsque l'on évoque notre perception de l'environnement (social, écologique, politique, etc.), on y intègre la dimension de la mondialisation.

- Action sectorielle concertée.

S'inscrire dans des programmes-services ne fait pas partie des solutions que nous préconisons, et ceci, pour les raisons d'efficacités et d'efficacité que nous avons mentionnées plus haut. Mais nous ne pouvons que constater que, présentement, c'est la façon d'attribuer les fonds. Si nous voulons poursuivre notre contribution pour réduire et éliminer les ISS, notre pragmatisme nous oblige donc à trouver et à utiliser des solutions financières à notre portée. Comme ce sont les deniers publics, c'est en toute logique que nous les retournons aux personnes en situation de pauvreté de la manière la plus adéquate possible pour réduire les ISS. Et cela, bien entendu, tout en privilégiant l'approche globale communautaire, soit l'inverse de l'approche en silo induite par les programmes-services.

- **Comment et dans quelle mesure l'accroissement de la privatisation et la tarification des services de santé et de santé publique affectent-elles les ISS?**

De nombreuses études attestent que l'accès aux soins de santé pour tous a des effets directs de réduction des ISS. Il nous semble bien évident sur le terrain que les personnes en situation de pauvreté ne peuvent pas payer pour des services de santé. La santé publique repose sur l'ensemble des composantes de nos communautés locales des plus riches aux plus pauvres. Il est clair qu'il y a un effet d'entraînement : plus mon voisin est en santé, plus l'ensemble de la population en bénéficie pour de multiples raisons rapportées dans les nombreuses études qu'il ne m'apparaît pas utile de citer ici. Vous êtes mieux placés que nous pour ça.

## Remerciements

Nous vous réitérons nos remerciements pour la contribution que vous nous permettez de faire au mieux-être des personnes. Nous souhaitons maintenant qu'une collaboration plus étroite puisse se construire sur la base d'échanges et de partenariats d'égal à égal.